







De toutes manières, la validité de telles démarches varie selon les disciplines. Les conséquences que l'intersubjectivité peut avoir dans ce domaine ne peuvent pas être les mêmes dans le cas de l'archéologie ou des études comparatives sur le temps long et des observatoires « appliqués » et « impliqués » du Cameroun ou de Madagascar.

Dans l'état actuel des connaissances, le bon fonctionnement d'un observatoire en sciences sociales demande qu'on mette plus modestement l'accent sur la nécessité :

- d'organiser l'archivage des données de telle sorte qu'il est possible de les agréger ou de les désagréger pour tester les théories élaborées *après* la mise en place des observatoires, autrement dit de tenir compte d'un décalage possible entre le développement relatif des méthodes et des théories pertinentes. De là, l'importance de la « sociologie et de l'histoire de la connaissance » des observatoires de la Banque mondiale qu'esquisse Dubois ;
- de mobiliser les moyens matériels et symboliques d'analyse correspondant aux moyens *multipliés* de collecte de données que représente un observatoire. Ce n'est pas le moindre mérite des contributions de Godard, de Charmes, et de Piron d'avoir soulevé les problèmes posés par l'arbitrage entre les exigences spécifiques des phases successives du travail scientifique.

## ■ Les gains méthodologiques et théoriques de la notion d'observatoires

Indépendamment des observatoires, il y a toujours la menace tant scientifique que politique de réifier les données recueillies et de les traiter comme si elles avaient une valeur absolue. Un observatoire réduit de tels dangers dans la mesure où il requiert une référence explicite à la méthode comparative. En effet, on devrait toujours observer plusieurs régions ou plusieurs pays ou plusieurs types d'organisations pour des raisons comparatives explicites. Godard insiste ainsi sur le



miques du *déplacement* des dates de début et de fin de la saison des pluies ou de la modification de sa *durée*, même si la valeur totale des précipitations ne change pas). De là, l'importance de la distinction entre l'évolution *moyenne* des phénomènes et l'évolution de *seuils critiques* (signaux d'alarme) ;

– l'extinction ou la renaissance d'un répertoire de conduites ou d'opinions. Courade attire ainsi notre attention *a contrario* sur les conséquences « politiques » d'attitudes qui voudraient que la fin d'une crise se solde par le retour pur et simple aux joies, douleurs et conduites d'antan. De là, l'importance de la notion de temps de latence qui renvoie en effet au contraste entre les *événements* eux-mêmes et leurs *anticipations* ou leurs *souvenirs* (et donc à la nature des informations objectives ou subjectives à recueillir).

Mais tout comme c'est le cas pour l'espace, la contribution d'un observatoire à la compréhension du temps dépend aussi de l'adéquation entre la méthode retenue et la théorie testée. Ainsi la notion d'observatoire sert-elle aussi à faire ressortir :

– l'importance des critères utilisés pour définir la *fréquence* et la *durée* des observations. Antheaume et Lericollais montrent bien que les réponses à de tels problèmes dépendent des choix théoriques explicites ou implicites du chercheur et que les réponses peuvent varier en fonction du caractère spécifique des questions posées. En effet, les logiques propres aux comportements démographiques, économiques, ou sociaux évoluent toutes dans des cadres temporels distincts ;

– la nécessité de faire reposer la transformation des données ou la sélection du traitement statistique particulier en fonction d'une théorie particulière. À titre d'exemple, l'analyse de l'évolution historique des gains que des générations successives tirent d'une année supplémentaire de scolarité n'est valide que si elle s'appuie sur le postulat que ces gains ne s'accroissent pas régulièrement en fonction des années constitutives de chaque cycle. Il convient donc de conduire l'analyse soit en termes dichotomiques (en distinguant ceux qui ont un diplôme de ceux qui ne l'ont pas), soit en multipliant les années d'un diplôme par leur propre valeur pour tenir compte de la valeur ajoutée par le diplôme.











elle se traduit par une activité concrète et spécifique dont les enjeux requièrent des négociations entre chercheurs, comme entre ces derniers et les acteurs politiques. Ce préalable conditionne les gains théoriques et méthodologiques qu'on peut tirer de l'accumulation de données visant des terrains et des périodes temporelles sélectionnés de façon à permettre l'évaluation originale de théories existantes.

Ce préalable n'a toutefois de sens que s'il correspond à une volonté marquée d'adopter une politique scientifique bien dessinée. Cette politique requiert que la création d'observatoires et la constitution correspondante de banques de données dont l'utilisation est sujette à des renouvellements incessants servent à mettre en valeur le caractère traditionnellement *collectif* de la propriété intellectuelle de même que la nature *cumulative* de la science. Aussi bien le chercheur devra-t-il décourager le prince de jouer impunément avec un instrument financièrement et socialement coûteux s'il n'a pas l'intention de respecter les règles propres à n'importe quelle communauté de chercheurs. Respecter ces règles demande, inter alia, qu'on fasse régulièrement le point sur les gains et les dysfonctionnements des observatoires existants. Faute de satisfaire à cette exigence, les observatoires sont condamnés à n'être que des artifices rhétoriques condamnés à une mort plus ou moins rapide.

## Bibliographie

ISAMBERT-JAMATI (V.), 1995 —  
*Solidarité fraternelle  
et réussite sociale.*  
Paris, L'Harmattan.

PILON (M.), 1995 —  
Les Déterminants de la scolarisation  
des enfants de 6 à 14 ans

au Togo en 1981 : apports et limites  
des données censitaires.  
*Cah. Sci. Hum.*, 31 : 691-718.

WEBB (E.), CAMPBELL (D.T.),  
SEECHREST (L.), SCHWARTZ (R.), 1966 —  
*Unobtrusive Measures.*  
Indianapolis, Bobbs Merrill.